

# Note 20-77

## **Présence à l'assemblée générale annuelle – 30 septembre 2020**

Vous avez reçu, le 23 septembre dernier, la convocation pour l'assemblée générale annuelle de la corporation.

Cette assemblée, la première virtuelle dans l'histoire de Vire-Crêpe, vous permettra d'apprendre ce qui s'est passé cette année pour le CPE-BC, tout en restant confortablement installée chez vous!

Je vous serais reconnaissant d'acheminer cette invitation à vos parents utilisateurs : un poste est à combler au sein du conseil pour un parent utilisateur de la garde en milieu familial

Pour vous inscrire, envoyer un court message à l'adresse suivante : [cpe-bc@virecrepe.com](mailto:cpe-bc@virecrepe.com). Les documents présentés mercredi, et les directives à suivre pour vous connecter vous seront envoyés le mardi 29 septembre prochain.

Au plaisir de vous compter parmi nous!



Martin Demers, directeur général

## **Permanence du mercredi, 30 septembre prochain, jusqu'à 19h00**

C'est la reprise des soirées de permanence, un mercredi par mois, à partir de mercredi prochain, et ce, jusqu'à 19h00.

Petit changement à notre routine : nous vous demandons de prendre rendez-vous auprès de votre conseillère pédagogique ou à la réglementation, selon votre besoin, avant de vous présenter.

Cette dernière verra à vous proposer un moment opportun ou peu de gens sont en contact.

Merci de votre collaboration!

Vos conseillères

## **FAQ – du nouveau bientôt!**

Une nouvelle version de la Foire aux questions sera bientôt disponible sur notre site internet, avec des réponses simplifiées. Le lien vous sera transmis par le biais de la prochaine note.

Martin Demers, directeur général



## **Bulletin du ministère de la Famille du 21 septembre 2020**

Vous trouverez, en suivant le lien ci-dessous, le dernier bulletin d'information envoyé par le ministère de la Famille.

[Pour le Bulletin d'information du 21 septembre, c'est par ici!](#)

Martin Demers, directeur général

### **Sondage – demandé par votre directeur**

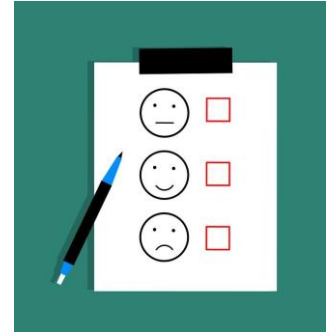
Je vous invite à répondre au sondage créé pour vous en suivant le lien ci-dessous :

[Cliquez ici pour remplir le sondage!](#)

Pourquoi un sondage?

Parce que j'ai à cœur de répondre à vos besoins et je veux vous entendre sur ce que je peux faire pour améliorer nos services.

Merci de contribuer à l'amélioration constante de nos services!



Martin Demers, directeur général